

Entretien avec Andrea Jug-Höhener →

Mentore et modèle

Depuis plus d'un an, la FSFP dresse le portrait de femmes occupant des postes de cadres dans la police. Au cours des éditions précédentes, nous avons pu interviewer des personnalités remarquables de toutes les régions du pays dans le but d'attirer davantage de femmes vers un métier dans la police. Il existe de nombreux modèles de carrière dans le monde de la police. Andrea Jug-Höhener, de la police municipale de Zurich, raconte son propre parcours.

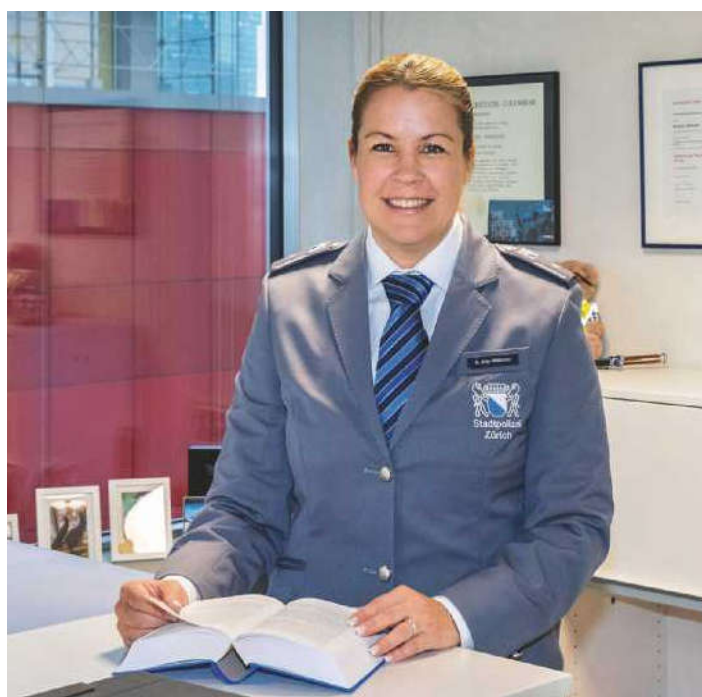
Interview : Alexia Hungerbühler, photos : Police municipale de Zurich



Interview

Madame Jug-Höhener, comment êtes-vous arrivée à votre poste de cheffe de la section criminelle de la police municipale de Zurich ?

Après des études de droit à l'Université de Saint-Gall, mon chemin m'a menée à Zurich, où j'ai obtenu mon brevet d'avocat après un stage dans un bureau d'avocats important. Après un bref passage en tant que conseillère interne, j'ai obtenu un doctorat en droit pénal à l'Université de Berne. Mon intérêt pour le droit pénal était déjà présent pendant mes études, et j'avais déjà à l'époque l'idée de quitter tôt ou tard le secteur privé pour me lancer dans la poursuite pénale. Après mon passage à l'Université de Berne, je me suis installée à New York, où j'ai d'abord fait des études post-universitaires (LL.M.), puis j'ai travaillé comme avocate pendant deux ans. À mon retour en Suisse, j'ai encore travaillé deux ans dans un grand cabinet d'avocats à Zurich dans le domaine du droit pénal économique avant de me lancer dans la poursuite pénale. J'ai commencé comme procureure assistante et, après avoir obtenu ma lettre de nomination, j'ai pris mes fonctions de procureure auprès du ministère public III, spécialisé dans la criminalité économique. Là, j'ai vécu de près le travail de la police en raison de la collaboration entre les autorités ; la dynamique et les domaines d'activité de la police m'ont beaucoup attirée. Lorsque le poste de cheffe de service du service d'enquête sur la criminalité économique s'est libéré à la police cantonale de Zurich, j'ai saisi cette opportunité. Six ans plus tard, j'ai rejoint la police municipale de Zurich et pris la direction de l'ensemble de la division criminelle.



Pourquoi êtes-vous entrée à la police ?

Mon souhait était d'occuper un poste avec des responsabilités de direction dans un environnement dynamique offrant de nombreuses possibilités d'organisation. La diversité des tâches au sein de la police correspond à mon souhait et s'étend de la direction des interventions aux défis stratégiques en passant par la gestion technique et personnelle. En outre, elle comprend également la confrontation avec des thèmes politiques. Je ne suis pas une juriste formelle : j'aime trouver des solutions et j'ai besoin de dynamisme au quotidien. J'adore voir avec quel cœur mes collaboratrices et collaborateurs s'investissent et sentir leur motivation pour leur métier. Cela se répercute sur moi. Mon quotidien est extrêmement passionnant et me permet de me rendre au travail avec plaisir le matin. Je vois le sens de nos tâches et je peux faire bouger les choses.

Quels sont les défis actuels auxquels vous êtes confrontée en tant que cadre ?

Nous vivons une époque très dynamique : la situation mondiale incertaine, la pénurie de ressources, la complexité croissante due à la numérisation et la volonté de changement de plus en plus importante de chacun d'entre nous et de toute l'organisation sont autant de défis pour tous les participants. Je considère que l'une de mes tâches en tant que dirigeante est de préparer l'équipe à ces défis et à ces changements. Je pense par exemple à l'évo-

lution des processus de travail, aux nouvelles techniques d'investigation dues à la numérisation ou aux adaptations nécessaires de l'organisation pour optimiser l'utilisa-

tion des ressources. Maîtriser tout cela, faire évoluer l'organisation sans perdre de vue l'importante concentration sur le cœur de métier, c'est un défi.

Existe-t-il des défis pour vous en tant que femme dirigeante dans un domaine masculin ?

J'ai toujours travaillé dans des domaines dominés par les hommes. Pour moi personnellement, ce n'est donc guère un problème, je me sens bien dans cet environnement. Mais en ce qui concerne nos collaboratrices, il est important de les encourager de manière ciblée. Au cours de leur carrière, les femmes ont parfois d'autres thèmes à maîtriser, qui doivent être considérés et résolus de manière spécifique. Il existe également des différences entre les femmes

et les hommes dans une carrière de direction : les femmes sont beaucoup moins naturellement en contact avec la direction – je pense par exemple à l'armée – et doivent donc être prises en charge différemment. Souvent les femmes sous-estiment également le pouvoir du réseau. Il est important de construire un réseau, de l'entretenir et de l'utiliser. Les

hommes utilisent leurs réseaux tels que les sociétés, l'armée, etc. tout naturellement et sans fausse retenue – pourquoi pas nous, les femmes ?

Je trouve en outre qu'il est important de se trouver un mentor ou une mentore. J'ai eu la grande chance d'avoir toujours une telle personne à mes côtés, qui a cru en moi et m'a encouragée par ses conseils et ses actes.

Mais la promotion des femmes a une connotation qui n'est pas uniquement positive, ce que je peux comprendre dans une certaine mesure. Je le regrette néanmoins : Dans notre société, nous sommes encore loin de l'égalité à certains égards, c'est pourquoi le fait de se pencher sur des questions spécifiques aux femmes et de proposer des solutions adaptées aux femmes n'est pas une amélioration injustifiée de la situation des femmes, ni une discrimination des hommes.

Quels conseils donneriez-vous à vos collègues féminines qui souhaitent faire carrière dans la police ?

En plus de ce que j'ai dit dans la question précédente sur le réseautage et le mentorat, je pense que la chose suivante est particulièrement importante : ne vous laissez pas décourager sur votre chemin : ni par d'autres opinions, ni par des obstacles, même si vous n'êtes pas appréciée de tous. Il arrive à tout le monde de douter de soi-même – moi aussi, de temps en temps – et je suis convaincue que c'est aussi le cas de nos collègues masculins. Et pour finir : restez authentiques et fidèles à vous-mêmes – nous ne devons pas diriger comme un homme pour bien diriger.

Du point de vue de l'employeur, je pense qu'il est important de prendre conscience qu'il faut plus que du « service après-vente » pour faire une carrière de dirigeant. Tout dirigeant, homme ou femme, travaille occasionnellement pendant son temps libre ou décroche un téléphone après le travail. Demandez-vous donc si vous êtes prête à faire ce kilomètre supplémentaire et si vous le souhaitez vraiment.

Pourquoi les femmes devraient-elles choisir un métier dans la police ?

Notre profession offre tellement de possibilités et de fonctions différentes. Les possibilités d'évolution au sein du corps sont très variées, tant sur le plan technique que sur celui de la gestion. Il existe ainsi des possibilités d'évoluer en conséquence, en fonction de la situation de vie ou des considérations de carrière. Grâce aux formations continues pendant le service, il est également possible d'envisager une réorientation au sein du corps, par exemple si l'on souhaite fonder une famille ou travailler à temps partiel. Dans la police judiciaire, nous sommes en outre obligés, ne serait-ce qu'en raison des dispositions légales, d'avoir des femmes dans l'équipe, par exemple pour le traitement des délits sexuels lors du contact avec les victimes féminines.

D'une manière générale, je suis convaincue que les équipes mixtes travaillent mieux grâce à des approches et des modes de pen-

Souvent les femmes sous-estiment également le pouvoir du réseau.

Je n'ai pas besoin de diriger comme un homme pour bien diriger.

sée différents et qu'elles sont plus créatives dans la recherche de solutions, par exemple.

Que faites-vous pour augmenter la proportion de femmes dans la police ?

Je suis ambassadrice pour les questions relatives aux femmes au sein de l'EM et interlocutrice de Ladypol (ndlr: Ladypol est un réseau pour les collaboratrices de la police municipale de Zurich).

Nous avons récemment recueilli leurs idées et leurs contributions lors d'un événement de mise en réseau organisé pour toutes les collaboratrices de notre corps. Dans mon rôle, je soutiens désormais le traitement des champs d'action et l'élaboration de mesures. J'accompagnerai par exemple l'équipe centrale dans la création d'un groupe de travail (mixte) et dans ses travaux. Nous nous pencherons sur des questions telles que le travail en équipe, la garde des enfants ou le travail à temps partiel. Des thèmes comme le job-sharing et le top-sharing sont également en cours de traitement. Ma porte est en outre toujours ouverte aux collaboratrices ayant des préoccupations spécifiques aux femmes, ainsi qu'à tous les collaborateurs qui souhaitent échanger des idées ou chercher des conseils. ←



Andrea Jug-Höhener

Depuis septembre 2022, Andrea Jug-Höhener est cheffe de la division criminelle de la police municipale de Zurich et membre de l'État-major. Dans cette fonction, elle dirige sur le plan technique et personnel environ 400 collaboratrices et collaborateurs, avec une proportion de femmes de 22%.

La division criminelle est la seule police judiciaire de Suisse à travailler 24 heures sur 24 dans le cadre des services de base de la police criminelle. Andrea Jug-Höhener, dans sa fonction de membre opérationnel de l'EM, est également responsable de l'ensemble des interventions lors de grands événements dans la ville de Zurich. L'État-major de la police municipale de Zurich se compose de neuf personnes, dont trois femmes à partir de juillet 2024.

Avant de rejoindre la police municipale, Andrea Jug-Höhener a travaillé pendant environ six ans à la police cantonale de Zurich en tant que cheffe de service du département d'enquête sur la criminalité économique.

Elle a terminé ses études de droit en 2003 à l'Université de Saint-Gall. Andrea Jug-Höhener était auparavant formatrice à l'École de police de Zurich, elle enseigne aujourd'hui dans diverses universités et hautes écoles spécialisées et est chargée de cours en droit pénal à l'Université de Saint-Gall.